les forces turques, le gouvernement ayant envoyé en Macédoine près de 100,000 hommes; d'autre part, ils craignent le gouvernement bulgare lui-même qui, suivant certains bruits toujours persistants, aurait transigé avec la Serbie de par la volonté de la Russie au sujet d'un partage de la Macédoine, alors que « l'organisation », d'accord avec le peuple et l'armée bulgares, réclame toute la Macédoine. Ils savent la Grèce d'accord avec la Turquie; enfin, ils se rendent compte qu'ils sont loin d'avoir gagné l'opinion en Europe à leur cause, et qu'en Autriche et en Russie les gouvernements tout puissants leur restent contraires.

On m'affirme cependant que certains membres de l' « organisation intérieure », Boris Sarafof, par exemple, qui n'en est d'ailleurs qu'un des chefs militaires et l'agent à l'étranger, poussent à se jeter malgré tout dans une insurrection générale. Et voici même des détails presque fantastiques, de source macédonienne, qui sont contrôlés par des nouvelles arrivées dans plusieurs ambassades et légations. Cette insurrection se signalerait par un massacre non seulement des musulmans mais, chose assez inattendue, de chrétiens mêmes: Grecs, Serbes, Koutzo-Valaques, Bulgares récalcitrants, sans oublier les Européens, les consuls des puissances étrangères en tête. Il y aurait aussi le projet de faire sauter à Constantinople même une grande ambassade — celle de Russie — et la Banque ottomane. Cette insurrection entraînerait naturellement une répression plus épouvantable encore des Turcs, qui atténuerait l'indignation provoquée en Europe par les actes des insurgés et la reporterait tout entière contre leurs oppresseurs, en forçant les gouvernements, la Russie en première ligne, à prendre les armes en faveur de la Macédoine et de sa délivrance du joug ottoman. Tel est le plan à la fois monstrueux et enfantin de la fraction des « risque-tout » dans l'organisation macédonienne, et ils en raisonnent avec le plus singulier mélange de sang-froid et d'égarement.

La Grèce et la Turquie

Le *Messager d'Athènes* voit dans le rapprochement gréco-turc un facteur important du maintien de la paix dans l'Europe orientale. Il indique même les conditions dans lesquelles ce rapprochement peut devenir plus intime.

Interrogé à ce propos, le président du conseil, M. Delyannis, a répondu à peu près en ces termes:

Le programme de la politique extérieure du gouvernement hellénique a pour base principale le rapprochement entre la Grèce et la Turquie, pour combattre les propagandes contre l'hellénisme. Une alliance gréco-turque a une certaine importance diplomatique. Il y a près de neuf millions d'Hellènes tant en Grèce qu'en Turquie. Unis dans un même but aux Turcs, ils constitueraient une puissance formidable. L'Angleterre et l'Allemagne voient de bon œil le rapprochement gréco-turc, l'Angleterre surtout, qui y voit un gage de paix pour l'Orient.

Les Grecs partisans de cette politique raisonnent comme il suit:

« Nous sommes donc poussés par la fatalité vers une entente avec la Turquie. Et nous ne lui demandons, en retour de notre bienveillante attitude, qui lui a été déjà si profitable, que de ne pas contrarier l'expansion de l' « hellénisme ottoman » et de respecter les droits de l'Eglise œcuménique que les « propagandes » s'efforcent d'amoindrir, pour amoindrir d'autant l'hellénisme. Car, dans notre pensée, l'Eglise de Constantinople, représentant officiel de la nationalité grecque en Turquie, est le point de mire de tous les ennemis de l'hellénisme. Ce qui se passe à Jérusalem, à Antioche et même en Macédoine, partout où cette Eglise rayonne, en est une preuve vraiment irréfragable. »

L'AUTRICHE-HONGRIE EN ALBANIE

(D'un correspondant occasionnel)

Salonique, 16 mars.

En dehors des difficultés de toutes sortes contre lesquelles la Turquie se débat pour parvenir à calmer la situation en Macédoine, ce qui la met dans le plus grand embarras c'est, incontestablement, l'obligation de faire accepter les réformes par l'Albanie. Dès la première heure, les clans réunis de cette région protestèrent en masse, et déclarèrent qu'ils ont cent mille hommes armés prêts à faire opposition aux velléités du sultan. Et ils ne ratent pas une occasion de montrer leur mécontentement, pour s'imposer aux autorités turques.

Tout dernièrement, encore, les soldats d'un bataillon de rédifs albanais, à peine entrés dans la ville de Keuprulu, où ils étaient envoyés en garnison, commencèrent à taquiner à leur façon, la population, enlevant ce qui leur convenait dans les boutiques, insultant les passants. Ils n'épargnèrent même pas les femmes turques, et s'en prirent, aussi, à l'ingénieur des chemins de fer orientaux qu'ils culbutèrent.

Installés par les autorités dans les « haus » — hotelleries — de la ville, ils ne voulurent pas de ces demeures, et, sans autorisation aucune, prirent possession d'un grand café, propriété d'un Turc, tenu par un chrétien. Propriétaire et tenancier allèrent se plaindre à qui de droit et demandèrent que l'on priât cette gênante et encombrante clientèle d'évacuer leur local, si ostensiblement transformé en caserne. Trouvant juste cette réclamation, le chef de la gendarmerie envoya deux officiers vers le bataillon en question, pour lui communiquer l'ordre de se retirer dans les habitations mises à sa disposition par le gouvernement, et de ne pas porter atteinte à la tranquillité publique. Les mandataires n'eurent pas plus tôt commencé à parlementer que les Albanais, braquant sur eux leurs fusils, leur intimèrent de s'en retourner par où ils étaient venus. Ce qu'ils firent, sans insister pour qu'on le leur répétât. Et le chef de la gendarmerie ne revint pas à la charge, non plus.

On voit, par là, le ton que prennent ces sujets peu commodes du sultan, et comment les autorités sont obligées de se soumettre à leurs volontés pour éviter de plus graves désagréments.

Ainsi qu'on l'a souvent mentionné, l'influence des Albanais au palais impérial est certainement un des motifs de leur attitude arrogante envers le gouvernement. Cependant, le principal mobile du sentiment de leur supériorité provient surtout de la protection qu'ils trouvent en toutes circonstances en l'Autriche-Hongrie et de la confiance illimitée qu'ils ont en elle.

Cette puissance, en effet, a travaillé sans relâche, doucement et sûrement, depuis la dernière guerre russo-turque, à gagner à sa cause les chefs des différents clans, catholiques et mahométans, de l'Albanie du Nord, et elle y a réussi mieux que toute autre nation.

Protecteurs officiels des catholiques en ces pays, les représentants de l'Autriche-Hongrie ont pu largement utiliser, envers et contre tous, ce droit qui leur est conféré par les traités internationaux.

La propagande autrichienne — là est le secret de son succès — n'essaye pas de déraciner les vieilles et mauvaises mœurs des peuples sur lesquels elle veut étendre son manteau impérial et royal. Elle ne s'annonce pas comme porteuse d'idées nouvelles et de réformes qui effrayeraient ses « amis ». Elle ne parle pas aux Albanais de leur décadence morale. Elle trouve, au contraire, leur état social, leur vie et leurs us et coutumes tout à fait adaptés à leur nature et à leur tempérament. Elle ne demande que l'amitié des intrépides Albanais qui ont combattu l'orthodoxie slave, au sud, comme elle a lutté contre le même ennemi du nord et de l'est. Elle leur insinue, de la sorte, que Albanais et Autrichiens ont toujours servi la même cause.

Cette manière de procéder de l'Autriche, en Albanie, est la continuation de la politique qui a eu de si bons résultats en Herzégovine et en Bosnie. C'est le même tact, la même méthode, les mêmes moyens qui étaient employés dans ces pays avant le traité de Berlin, et qui furent mis en pratique, pour la première fois, après le traité de Vienne en 1815, alors que l'Autriche eut conçu l'expansion de la domination de sa dynastie, par la conquête des subdivisions nationales dont elle était entourée.

Ce principe, dont Metternich a fait un dogme, est continué aujourd'hui avec un rare savoir-faire par tous les représentants autrichiens; qui en sont profondément pénétrés, et il constitue le levier le plus puissant de la monarchie des Habsbourg.

Au commencement du siècle écoulé, les visées autrichiennes se confinaient aux peuples voisins de son territoire, Herzégovine et Bosnie. Par la suite, l'Autriche entra en contact avec les Albanais, peuple qui représente l'élément le plus approprié à son genre de propagande, vu qu'il n'a aucune idée d'une existence politique ou nationale. En 1857, M. Hecquart, consul de France à Scutari d'Albanie, écrivait au gouvernement français et à Rome qu'il était nécessaire de fonder une école latine dans cette ville « pour ne pas laisser les Albanais catholiques sous la dépendance complète des Rimo catholiques autrichiens ».

A cette époque lointaine, les consuls et les envoyés spéciaux de l'Autriche traversaient, déjà, l'Albanie du Nord et l'étudiaient dans tous ses détails.

Les missionnaires catholiques, bien choisis parmi les indigènes, ont été et sont encore de bons et perspicaces propagateurs de l'influence autrichienne dans ces régions, ne parlant jamais de projets d'avenir ni de monarchie, mais n'omettant pas, non plus, en toute occasion, de faire bien haut le panégyrique de l'empereur François-Joseph, de ses constants soucis et de son affection désintéressée à l'égard des Albanais.

En 1899, le 6 août, fête onomastique de l'empereur François-Joseph, avait lieu la pose de la première pierre de la fondation de l'Eglise catholique à Uskub. Presque tous les représentants des clans albanais, ainsi que quelques milliers d'Albanais et Albanaises, en leurs beaux costumes de gala, étaient présents à cette cérémonie que présidait le consul d'Autriche-Hongrie. Plusieurs discours ont été dits, en albanais, par les « pater » catholiques, faisant une énumération successive des hautes qualités humanitaires de François-Joseph, et des prières furent chantées pour le bonheur de ses fidèles Albanais.

Les assistants avaient complètement oublié qu'ils se trouvaient dans la plus grande forteresse turque de la Macédoine, et qu'à l'exception du consul, ils étaient tous des sujets du sultan.

Il est difficile de croire que manifestation plus patriotique et plus unanime ait jamais eu lieu en Autriche-Hongrie même.

Et aujourd'hui, à cette place, s'élève une belle église catholique albanaise — construite aux frais de l'Autriche — et, dans laquelle, chaque semaine, on fait des discours qui élèvent aux nues la personnalité de l'empereur.

Uskub n'est pas la seule ville, hors de l'Albanie — en Macédoine — où les représentants de l'Autriche-Hongrie jouissent, sur la population, d'une autorité supérieure à celle des fonctionnaires du sultan; le même état de choses est constitué à Prizrend, Ipek, Diakovo et Pristina, qui sont une véritable zone d'influence autrichienne. Celui qui visite l'Albanie du Nord reste ahuri devant ce fait accompli.

Les Albanais catholiques du Nord ne sont pas seuls à avoir accordé toutes leurs sympathies au trône des Habsbourgs, les chefs mahométans sont, aussi, gagnés depuis longtemps à la cause de cette propagande qui flatte leurs exploits, leurs mœurs primitives et qui, surtout, leur octroie de forts subsides d'argent.

Après l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine — sous prétexte d'assurer la tranquillité dans les sandjaks de Tachlidja, Novi-Bazar et Ipek — une garnison autrichienne fut échelonnée tout le long de la rivière Luma, jusqu'à la ville de Béran, chef-lieu de Caza, dans le sandjak d'Ipek, vilayet de Kossovo. Cette garnison est en quartier, encore de nos jours, dans ces défilés, si bien que le petit cordon qui sépare la Serbie du Montenegro est gardé par l'armée de François-Joseph.

Dans cette même localité il y a, aussi, une garnison turque, dont le quartier général, comme celui de l'autrichienne, se trouve à Tachlidja. Et toutes deux, avec le consentement du gouvernement autrichien, sont commandées par un pacha turc, Suleïman pacha, officier d'état-major du 3e corps d'armée turc, et, en même temps... officier de l'état-major autrichien!!

En plus des appointements que ce fortuné et singulier représentant de deux pays rivaux touche de son gouvernement, il reçoit quatre-vingt dix livres turques par mois, de la part du ministère de la guerre autrichien, comme commandant de la garnison autrichienne.

Jamais aucun malentendu n'est survenu entre ce chef des deux garnisons et les officiers autrichiens qui ont le titre de commissaires impériaux. Et dans toute cette région, où sont situées les villes de Priboï, Prépoli, Akova et Béran, aucun mouvement albanais n'a été signalé depuis l'occupation autrichienne, aucune attaque des clans albanais contre la population serbe. Mais, à quelques kilomètres plus au sud, là où il n'y a pas d'Autrichiens, dans les villes de Goussigné et de Plava, ainsi que dans les villages avoisinants, il y a constamment des rixes sanglantes et de terribles saccages. Le mot de l'énigme n'est pas difficile à trouver.

L'installation d'une garnison autrichienne dans le sandjak de Novi-Bazar est motivée par la stipulation de l'article 25 du traité de Berlin. Des postes ont été établis tout le long de la chaussée Priboï-Novi-Varoch-Novi-Bazar. Mais la plus grande force militaire autrichienne, en territoire turc, est campée sur la frontière monténégrine, suivant le cours de la rivière Luma, position de grande importance stratégique. En cet endroit, l'invasion autrichienne a dépassé de beaucoup la frontière de l'ancien vilayet de Bosna-Séraï et a installé des postes militaires jusque dans les cazas de Coulachim, Bellopole, Béran et Tergovichté, cazas qui n'entrent pas dans ce vilayet.

Dans ces provinces, où l'autorité du sultan est purement nominale et où ses fonctionnaires, quoique nommés par lui, sont subordonnés aux agents autrichiens, l'Autriche-Hongrie construit des routes, protège la population, résout les querelles entre les chefs albanais et les fonctionnaires ottomans, distribue la justice, gouverne, en somme, aussi bien que chez elle. Et personne ne s'est encore aperçu qu'elle a avancé ses frontières de quatre-vingt-dix kilomètres dans le territoire turc, avec la pleine approbation des autorités locales et de la population.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Le voyage d'Edouard VII

Le roi Edouard VII quitte Londres aujourd'hui à trois heures quinze pour Portsmouth et part le soir même sur son yacht *Victoria and Albert* pour Lisbonne. Le train arrivera à cinq heures dix sur le quai du South Railway. Une salve de vingt et un coups de canon sera tirée par les vaisseaux actuellement dans le port. L'étendard royal sera arboré. La musique du vaisseau-amiral jouera l'hymne national. Les vaisseaux seront pavoisés.

Le *Daily Express* dit tenir d'une haute autorité que la visite officielle du roi en Portugal a un but politique se rattachant à la cession si souvent démentie de Delagoa Bay à l'Angleterre. On espère que la visite du roi, qui a toujours été très populaire parmi les Portugais, aura pour effet de mettre fin aux préventions populaires existant chez ces derniers contre la vente de Delagoa-Bay.

Le programme officiel de la réception du roi à Lisbonne n'a pas encore été publié, mais il y aura, le vendredi, visite à Cintra; le samedi, visite au Club royal de tir au pigeon pour le concours de la coupe du roi Edouard; le soir, représentation de gala au théâtre San-Carlos; le dimanche, promenade, et le soir banquet au palais; le lundi, concert au palais de la reine douairière.

Mardi, le roi part pour Gibraltar.

Le correspondant du *Standard* à Lisbonne télégraphie, le 28 mars, que le gouvernement portugais a contracté un emprunt de douze cent mille francs, pour les frais de réception du roi Edouard.

Quant à l'entrevue projetée d'Edouard VII avec le président Loubet dont il a été parlé, on ne peut dire qu'une chose, c'est qu'elle est possible mais pas décidée.

Le chancelier de Bülow en Italie

Le chancelier de l'empire allemand, M. de Bülow, est arrivé, hier, à Sorrente.

Il doit s'y rencontrer dans quelques jours avec M. Prinetti, qui est actuellement dans le voisinage, au château royal de Capodimonte.

Les troubles de Valence

La censure continue à se montrer impitoyable pour toutes les communications venant de Valence, ce qui autorise toutes les suppositions pessimistes.

D'après certaines bribes de dépêches télégraphiques ou de messages téléphoniques, la situation irait en s'aggravant. Chaque jour amène de nouvelles émeutes d'étudiants.

Les chefs républicains Blasco et Pallares ont été reçus à la gare par des milliers de personnes qui les attendaient.

Le préfet a interdit la formation de groupes. Les troupes sont consignées dans les casernes.

Le préfet a envoyé ses témoins au directeur du journal radical. Celui-ci a répondu qu'il n'accepterait le duel qu'après la démission du préfet.

Les journaux de Madrid disent que des coups de feu ont été échangés entre la police et les manifestants. Les nouvelles communiquées par le gouvernement parlent seulement de coups de pierres, de revolver ou de pistolet dirigés contre les agents.

Les courses de taureaux, annoncées pour hier, ont été interdites.

Les républicains ont organisé un grand meeting dans le village de Burjasot (banlieue de Valence).

L' « Athénée Mercantil » a adressé au roi un télégramme demandant la destitution du préfet, refusée par M. Silvela.

Les grèves aux Pays-Bas

Notre correspondant nous écrit:

La réponse du gouvernement au rapport de la seconde Chambre sur les projets de loi relatifs aux grèves a paru hier soir, et les journaux du matin en publient des extraits.

Le gouvernement se refuse à retirer ou à ajourner les modifications au Code pénal, comme le demandait la minorité de la Chambre, mais tout en maintenant le principe de son projet primitif, il se déclare disposé à en modifier le texte, en tenant compte des critiques qui ont été présentées dans les sections.

Pour donner satisfaction à ceux qui s'opposaient à ce qu'on renforçât les obligations des employés des chemins de fer et qu'on édictât contre eux des pénalités spéciales sans leur accorder des compensations, le gouvernement annonce qu'usant de l'autorité que la loi lui confère sur les chemins de fer, il vient d'arrêter, d'accord avec les compagnies, le texte d'un décret qui paraîtra prochainement au journal officiel et qui règle les conditions de service et les salaires du personnel des chemins de fer, établit la voie à suivre pour la présentation des griefs, fixe le délai dans lequel les employés pourront résilier leur contrat, enfin institue un tribunal d'arbitrage auquel seront soumises toutes les affaires disciplinaires.

Alsace-Lorraine

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* annonce que la conférence qui doit se réunir en vue de fonder une Société sismique internationale, se tiendra du 24 au 28 juillet à Strasbourg, sur l'invitation du gouvernement allemand. Le programme des travaux sera prochainement adressé à ses membres.

⁂ On nous écrit de Colmar que les grévistes de la fabrique Kiener ont de nouveau décidé dans une réunion de continuer la grève. M. Kiener a fait venir des ouvriers italiens; à leur arrivée une foule considérable, très surexcitée, s'était massée dans le voisinage de la fabrique. La police a dû intervenir pour protéger les Italiens. Pour disperser les manifestants, qui refusaient d'obéir aux sommations du commissaire, on a dû faire ouvrir les conduites d'eau.

Allemagne

Voici le dernier bulletin publié hier concernant l'état de l'impératrice:

La nuit a été bonne, l'état général ne laisse rien à désirer. Il n'y a ni tuméfactions locales, ni douleurs.

⁂ Une ordonnance impériale confirme que les élections au Reichstag allemand auront lieu le 16 juin.

⁂ Un décret ministériel ordonne que, désormais, dans toute la Prusse, les condamnés politiques auront le droit de s'occuper des travaux intellectuels choisis par eux, à la condition qu'ils payent à l'administration de leur prison l'équivalent du travail manuel qu'ils auraient dû faire comme les autres condamnés. De plus, les condamnés politiques ne seront plus astreints à nettoyer eux-mêmes leur cellule, et leur promenade quotitienne dans la cour de la prison ne devra plus être faite en même temps que celle des condamnés de droit commun. Enfin, ils auront le droit de se faire adresser un journal quotidien.

⁂ Nous avons annoncé dans le *Petit Temps* que les accusés Sachs et Wahlen, poursuivis comme responsables de la catastrophe du *Primus*, ont été acquittés par le tribunal d'Altona.

On se souvient que, dans la soirée du 20 juillet de l'année dernière, le *Primus*, chargé d'hommes, de femmes et d'enfants qui revenaient d'une fête, fut abordé à l'embouchure de l'Elbe par le grand vapeur *Hansa* de la compagnie Hambourgeoise-Américaine et coula. Il y eut cent deux victimes.

Le capitaine Sachs du *Hansa* et son pilote Wahlen ont été traduits, le 24 mars dernier, devant le tribunal d'Altona. On les accusait d'avoir conservé sur le cours du fleuve la même vitesse qu'en mer et de n'avoir pas observé le fanal du *Primus* sur la couleur duquel, du reste, les dépositions ne concordaient pas. Mais d'autre part, des témoins assuraient que le *Primus* au lieu de garder la gauche du fleuve, comme il le devait, aurait gagné la droite et serait venu croiser la ligne suivie par le *Hansa* à l'endroit où les grands bâtiments sont obligés de passer de la rive gauche à la rive droite qui seule leur permet la navigation de l'Elbe.

Le tribunal a fait reconstituer sur le fleuve toute la scène de la catastrophe, sur les mêmes navires et avec les mêmes équipages d'après les déclarations des accusés, des experts et des témoins.

L'administration maritime de Hambourg a rejeté toute la responsabilité de la collision sur le capitaine Peters, du navire coulé le *Primus*. Cet officier avait été de service 18 heures ce jour-là; de plus le bâtiment était surchargé et roulait; il n'y avait pas moins de 209 personnes à bord de ce petit navire, la moitié, comme on l'a vu, a péri.

De son côté le procureur a déclaré qu'après avoir été d'abord partisan de la responsabilité du *Primus*, les preuves objectives acquises l'ont convaincu du contraire. Malgré cela les juges ont rendu un verdict d'acquittement et faveur du capitaine de la *Hansa* et de son pilote.

Belgique

L'Association de la presse belge, réunie hier, a approuvé le projet de son président, M. Lemaire, rédacteur en chef de l'*Etoile belge*, d'ouvrir des souscriptions dans tous les journaux du pays en vue d'élever un monument de la Presse, à l'occasion des soixante-quinze années de paix, de liberté et de prospérité de la Belgique. Ce monument serait inauguré en 1905, pendant les fêtes du 75e anniversaire de l'indépendance nationale de la Belgique.

Le gouvernement et l'administration municipale de Bruxelles sont décidés à intervenir par des subsides.

Russie

Le *Caucase*, journal de Tiflis, publie les informations suivantes concernant des troubles survenus le 22 mars à Batoum, à la suite du procès d'ouvriers des usines de pétrole qui s'étaient récemment mutinés:

Lors du départ des avocats qui étaient venus pour défendre les accusés, une foule considérable, portant le drapeau rouge, s'était réunie à la gare pour saluer les défenseurs. Le train se mit en marche, mais la foule s'était répandue jusque sur la voie; on dut le faire arrêter pour éviter les accidents et il ne put repartir que lorsque la foule se fût écoulée.

Les manifestants se dirigèrent alors vers la perspective Marie et déployèrent des drapeaux portant des inscriptions hostiles au gouvernement. Ils suivaient la perspective quand éclata un coup de revolver qui, heureusement, ne blessa personne. La troupe survint sur ces entrefaites et la foule s'enfuit.

De semblables désordres ont eu lieu également à Bakou. Une foule de manifestants, qui distribuaient des proclamations hostiles au gouvernement, s'était amassée sur la place de la mairie. La police et les cosaques dispersèrent les émeutiers, mais ceux-ci se reformèrent et se mirent à lancer des pierres aux cosaques et à la police. On réussit enfin à les repousser et les disperser.

Le soir l'ordre était rétabli.

Le vice-gouverneur avait reçu de légères blessures à la tête et à une main; un cosaque avait également été blessé; 21 manifestants ont été arrêtés; 19 d'entre eux ont été condamnés à la prison; l'un des principaux meneurs a été condamné à quatre mois de prison.

Roumanie

On télégraphie à *Paris Nouvelles*.

Une scène violente s'est produite au Jockey Club de Bucarest, qui excite une grande émotion en Roumanie.

Le général Lahovary, ancien ministre de la guerre, a eu une altercation avec son beau-frère, le sénateur Balaceanu, au Jockey Club, pour des raisons de famille.

L'altercation dégénéra en voies de fait et le général Lahovary poursuivit le sénateur autour de la salle, le renversa, sauta sur lui et le frappa jusqu'à ce que les membres du cercle fussent venus à son secours.

Un duel aura lieu entre les deux beaux-frères.

Somaliland

C'est aujourd'hui que recommence une marche convergente des colonnes anglaises opérant contre le Mullah. Celui-ci, d'après les nouvelles du 28 mars, était à Gerlagubi et, d'après une dépêche d'Aden du 29 mars, est maintenant sur le territoire français. Il faut se défier de ces nouvelles émanant d'une source intéressée et d'ailleurs incontrôlable. Gerlagubi se trouve à 250 kilomètres de Mudug. Il faudrait que le Mullah en eût fait le double en un jour pour se trouver dans l'hinterland de Djibouti. La *Daily Mail* se fait mander de Djibouti que le gouverneur de la colonie, sondé par le Mullah, lui a refusé l'accès du territoire français et qu'il a été approuvé par le gouvernement. Le comte Lovatelle, attaché militaire italien, qui accompagnait l'expédition anglaise rentre en Italie.

États-Unis

D'après les dépêches anglaises, le sultan Abdul Hamid viendrait, à l'exemple de Guillaume II, de faire demander à miss Alice Roosevelt d'être la marraine d'un croiseur turc qui va être lancé à Philadelphie. La fille du président aurait, dit-on, accepté.

⁂ On sait que le Sénat américain en se séparant a laissé en souffrance tous les traités de réciprocité, sauf celui de Cuba qui n'a été lui-même ratifié qu'à certaines conditions.

Le gouvernement constate que les sénateurs sont hostiles à l'idée de réciprocité telle qu'elle est formulée dans les traités soumis par lui au Sénat. Il est donc décidé à ne pas insister pour faire accepter ce principe.

Les traités en suspens, parmi lesquels se trouve celui avec la France, seront de nouveau soumis au Sénat en décembre, et le président suspendra la négociation de nouveaux traités.

Cuba

Le Sénat cubain qui paraissait disposé à amender le traité de réciprocité remanié et ratifié par le Sénat de Washington, s'est décidé, sur l'avis urgent du secrétaire d'État des Etats-Unis, M. Hay, à le ratifier par 12 voix contre 9, tel que l'a voté le Sénat américain.

Le canal de Panama

Il n'y a pas moins de sept candidats à la présidence de la République en Colombie.

En dehors de M. Miguel Antonio Caro, ancien vice-président, dont la candidature a déjà été annoncée, il y a celle du général Rafael Reyes, ancien ministre à Paris et vice-président de la République qui écrasa la précédente révolution à Enciso; celle du général Perdomo, le signataire du traité de paix avec les libéraux à Panama, le général Fernandez, ministre de la guerre, le général Gonzalez Valencia, commandant en chef l'armée colombienne, M. Lorenzo Marroquin, fils du président actuel, et M. José Concha, ancien ministre de la guerre et ministre à Washington, l'un des adversaires les plus acharnés du traité du canal qu'il refusa de signer.

Le général Rafael Reyes, qui est l'un des principaux candidats, a fait, en arrivant ces jours derniers à Panama où on l'a reçu avec enthousiasme, d'intéressantes déclarations.

Tout en se montrant très réservé à l'égard du traité Hay-Herran et de ses chances de ratification par le Congrès colombien, il a dit que l'interprétation par les Etats-Unis de leur droit d'intervention dans l'isthme pour maintenir la liberté du transit et la manière dont ils ont exercé ce droit ont créé une impression très défavorable dans toute la Colombie. Il a ajouté que les hommes politiques qui seront appelés à décider du sort du canal n'oublieraient sans doute pas les incidents humiliants qui avaient accompagné l'intervention américaine dans l'isthme au cours de la dernière insurrection.

Le général Reyes ne s'est, toutefois, pas montré opposé en principe à la construction du canal des Etats-Unis. Tout dépend des conditions auxquelles elle sera faite.

Une pétition hostile au traité reçoit actuellement les signatures de nombreuses notabilités du port de Cartagena.

AFFAIRES MILITAIRES

ARMÉE

ACCIDENT. — On mande de Poitiers que, samedi, un accident est arrivé dans une batterie du 33e d'artillerie, qui se rendait à la manœuvre. Cette batterie compte actuellement un assez fort contingent de réservistes faisant une période d'instruction.

Arrivés sur la route de Montbernage, à un endroit où le passage est très resserré, une pluie torrentielle vint à tomber. L'adjudant Lagarde, qui conduisait la batterie, donna l'ordre de faire demi-tour. Mais la place manquait.

L'attelage de la première pièce ayant viré, le timon de l'avant-train se rompit tout à coup, et celui-ci bascula en arrière. Les trois servants qui la montaient furent précipités sur le sol et, avant qu'ils eussent pu faire le moindre mouvement, ils se trouvaient sous les roues de la pièce. Les conducteurs, malgré leurs efforts, n'avaient pu retenir leurs chevaux.

On accourut autour des blessés, dont l'un d'eux surtout était dans un triste état: il avait la poitrine défoncée. Originaire de Selle-sur-Cher, ce malheureux, nommé Coutant, marié et père de deux enfants en bas âge, exerce la profession de boulanger. Il venait d'acquérir à Valençay, dans l'Indre, un fonds de commerce dont il devait commencer l'exploitation à sa rentrée du régiment.

Des deux autres blessés, l'un n'avait que des blessures superficielles aux jambes, l'autre, Pierre Goutte, une plaie profonde à la cuisse.

Ils furent portés à l'Hôtel-Dieu, où l'état de Coutant a été reconnu désespéré.

LES CHIENS DE GUERRE EN ALLEMAGNE. — A l'occasion de la récente exposition de Francfort-sur-Mein, on a organisé un concours de chiens de guerre qui a consisté en transport de dépêches à travers un bois touffu et difficile.

Les chiens, emmenés par une patrouille, devaient revenir seuls au point de départ et retrouver ensuite leur patrouille, bien que celle-ci se fût, dans l'intervalle, déplacée de quelques centaines de mètres.

Il y avait en tout 16 chiens; ils ont tous retrouvé le point de départ, mais non la patrouille avec laquelle ils avaient marché.

La vitesse de transmission par chien a varié entre 2 minutes et 6 minutes 1/2 par kilomètre parcouru.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Paris. — Elections municipales

12e ARRONDISSEMENT

Quartier de Picpus

Inscrits: 11.996. — Votants: 8.068

MM. Fribourg, soc. all	3.995	Elu.
Salmon, rép. soc	3.236	
Vincey, nat	774	

Il s'agissait de remplacer M. John Labusquière, socialiste indépendant, démissionnaire. Au premier tour, M. Fribourg avait obtenu 2,?91 voix, M. Salmon 2,307 et M. Vincey 1,552. Un candidat nationaliste, M. Poccaton (276 voix), s'est désisté en faveur de M. Vincey. Mais deux candidats socialistes, MM. Lencou (1,250 voix), Kosciusko (466 voix), se sont désistés en faveur de M. Fribourg.

Lors des élections générales de 1900, M. John Labusquière, conseiller sortant, n'avait qu'un concurrent nationaliste, M. Vincey. Celui-ci obtint 2,880 voix, contre 4,734 à M. Labusquière, élu au premier tour.

17e ARRONDISSEMENT

Quartier des Batignolles

Inscrits: 13.712 — Votants: 7.925

MM. Sohier, rép	4.196	Elu.
Goussot, nat	3.386	
Rogier, bon	213	

Il s'agissait de remplacer M. Lepelletier, élu député. Au premier tour, M. Sohier avait obtenu 2,710 voix et M. Goussot 1,467. Deux républicains, MM. Morin (880 voix) et Besombes (443 voix) se sont retirés devant M. Sohier. Par contre, MM. Puget (1,082 voix) et Lorenzi (1,150 voix), tous deux nationalistes, se sont désistés en faveur de M. Goussot.

Lors des élections générales de 1900, M. Lepelletier, nationaliste, avait été élu au premier tour avec 4,655 voix, tandis que le conseiller sortant radical, M. Clairin, n'en réunissait que 3,237.

18e ARRONDISSEMENT

Quartier des Grandes-Carrières

Inscrits: 14.589 — Votants: 8.771

MM. Turot, soc. indép	4.561	Elu.
Delsol, nat	4.126	

Il s'agissait de remplacer M. A. Veber, socialiste, élu député. Au 1er tour, M. Turot avait obtenu 3,879 voix et M. Delsol 3,827. Trois socialistes, MM. Cohen (497 voix), Calmels (210 voix) et Dherbecourt (131 voix) se sont retirés devant M. Turot.

Lors des élections générales de 1900, M. A. Veber, conseiller sortant, avait été élu au 1er tour avec 4,537 suffrages, tandis que ses concurrents nationalistes en réunissaient 3,987.

Conseils généraux

AIN. — Canton d'Oyonnax:

Inscrits: 3,202. — Votants: 2,152
Suffrages exprimés: 2,143.

MM. Donier, publiciste, socialiste	826 voix
Levrier, industriel, membre de la chambre de commerce, rép. prog	816
Piquet, suppl. au juge de paix, rad. soc.	497

Il y a ballottage.

EURE. — Il y avait lieu d'élire, hier, dans le canton de Pont-Audemer, un membre du conseil général, en remplacement de M. Hopsore, conservateur, décédé. Le scrutin a donné les résultats suivants:

MM. Legendre, conservateur	1.075 voix
Montier, rép	1.029
Corbeau, rép	389
Harou, rép. minist	146

Il y a ballottage.

GERS. — Dans le canton de Montesquiou, M. Noulens, député radical, a été élu conseiller général, par 976 voix, contre 936 à M. de la Plagne, conservateur, en remplacement de M. de Thezan, conservateur, décédé.

RHONE. — Canton de Bois-d'Oingt:

MM. Goujon, maire du Bois-d'Oingt, rép. modéré, minis	1.875	Elu.
Aumoine, maire de Jarnioux, rad. soc.	1.390	

Il s'agissait de remplacer M. Bedin, républicain modéré, décédé.

NOUVELLES DU JOUR

Le président du conseil adresse au général André, ministre de la guerre, la lettre suivante:

Mon cher général,

J'ai l'honneur de vous informer que, par application des dispositions de l'article 37 de la loi du 13 mars 1875, vous serez placé, à dater du 29 mars 1903, dans la deuxième section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

Au moment où vous allez cesser d'appartenir à la première section du cadre des officiers généraux, je suis heureux d'avoir à vous exprimer la satisfaction du gouvernement de la République pour vos longs et distingués services.

Je ne suis pas moins heureux de penser que le zèle et le dévouement dont vous avez toujours fait preuve dans le cours de votre carrière militaire, restent acquis au pays, par votre maintien à la tête de l'armée.

Agréez, mon cher général, l'assurance de ma haute considération.

Le président du conseil,
ministre de l'intérieur et des cultes,
E. COMBES.

M. Mougeot, ministre de l'agriculture s'est rendu hier à Longeau (Haute-Marne) afin de présider une fête agricole organisée par le comité cantonal.

Le ministre, dans un discours très applaudi, a développé devant un très nombreux auditoire, les bienfaits de l'association en matière agricole et il a notamment préconisé l'établissement des Sociétés d'assurances mutuelles, coopératives, agricoles et des syndicats de reconstitution de la propriété.

Une adresse de félicitations au ministère a été votée par l'assemblée.

Le banquet annuel de l'Association des journalistes parlementaires a eu lieu, hier soir, au palais d'Orsay.

Parmi les convives:

MM. Léon Bourgeois, président de la Chambre; Poirrier, vice-président du Sénat; le général André, Trouillot, Doumergue, Edgar Combes, Cazot, Poincaré, Lockroy, Rivet, Herbet, Pajot, Jules Roche, Pierre, secrétaire général de la présidence de la Chambre; Hustin, secrétaire général de la questure du Sénat; Cornille, secrétaire général de la questure de la Chambre; Lanes, chef de cabinet du président du Sénat; Charlot, chef de cabinet du président de la Chambre; Brunet, chef-adjoint; les représentants des associations de presse, MM. Rouy, Lucipia, Bourgeat, René Vannesson, Deglise, Bally, etc.

Au champagne des discours très applaudis ont été prononcés par MM. Georges Aubry, président de l'Association; Poirrier, vice-président du Sénat; Léon Bourgeois et le général André.

M. Léon Bourgeois a dit le plaisir qu'il avait éprouvé en acceptant l'invitation de l'Association des journalistes parlementaires.

En venant au banquet il a rempli un devoir personnel et un devoir public:

Le devoir personnel, dit-il, c'est de remercier tous les journalistes de la presse parlementaire du crédit qu'ils font au président de la Chambre si rarement présent, si longtemps et si souvent retenu loin de vous et qui peut dire que dans ses grandes peines il a eu cette grande consolation de voir qu'aucun des membres de la presse parlementaire n'a souligné son absence.

J'avais un grand désir de vous dire cela très simplement et du fond du cœur. (Vifs applaudissements.)

Le président de la Chambre a le devoir maintenant de s'acquitter envers la presse parlementaire. Il y a longtemps qu'on a dit que le Parlement sans tribune ne serait pas le Parlement, et que la tribune sans la presse ne serait pas la tribune. Comme le disait si spirituellement M. Poirrier, les plus beaux discours seraient inutiles et vains si vous ne leur donniez l'élan nécessaire pour s'envoler au-dessus de notre enceinte.

De tout cela nous vous sommes profondément reconnaissants; nous vous remercions également du soin et de la constance que vous mettez à suivre nos débats, à vous intéresser à nos travaux et à les faire connaître au public.

M. Léon Bourgeois termine en souhaitant que le Parlement imite l'utile exemple de solidarité donné par l'Association des journalistes et qu'il se forme une association des parlementaires, sans distinction d'opinion et de nuances politiques et qui ait uniquement pour but d'établir entre ses membres des liens d'union, d'assistance et de fraternité.

Le général André a porté un toast au Français qui représente l'union de tous les Français dans l'amour sincère de la patrie, à M. Loubet, président de la République. De chaleureux applaudissements ont accueilli ces paroles.

Le ministre de la guerre, au nom de ses collègues du gouvernement, a remis ensuite les distinctions suivantes.

Officiers de l'instruction publique: MM. Paul Rigolet, du Bousquet, André Borie, André de Batz.

Officiers d'académie: MM. Georges Mary, Fernand Philippe et Marzloff.

Officier du Mérite agricole: M. Gabriel Vivant.

Chevaliers du Mérite agricole: MM. A. H. Montégut et Anil Mary.

La séance d'inauguration du congrès colonial de 1903, organisé par l'Association syndicale des journalistes coloniaux, a eu lieu, hier, au Musée social, sous la présidence de M. Marchal, président du comité d'organisation, qui a fait une intéressante conférence sur « l'Idée coloniale et la Révolution ».

De nombreuses dames assistaient à cette séance qui a pris fin sur une allocution très applaudie de M. Deloncle, député de la Cochinchine.

AU COLLÈGE DE FRANCE

Dans son assemblée d'hier, le conseil des professeurs du Collège de France a voté le maintien du titre de la chaire de l'histoire générale des sciences, précédemment occupée par Pierre Laffitte, et décidé que l'Académie des sciences serait chargée de la présentation des candidats pour cette chaire.

Le ministre de l'instruction publique fera choix cette semaine du nouvel administrateur du Collège. M. Levasseur, présenté en première ligne par ses collègues, sera nommé certainement — et d'ailleurs conformément à l'usage.

Actuellement sous-administrateur du Collège de France et titulaire de la chaire de l'histoire des doctrines économiques et de géographie, M. Levasseur fut élu en 1888 membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Il a soixante-quinze ans.

LA DÉFENSE DES PÊCHEURS DES CÔTES DE FRANCE

Hier s'est ouvert à Marseille le congrès organisé par le comité de défense des pêcheurs des côtes de France. Les villes de Saint-Raphaël, Cannes, Saint-Tropez, Ajaccio, Bastia, Collioure, Douarnenez, La Ciotat, Martigues, etc., avaient envoyé des délégués. Le ministre de la marine s'était fait représenter.

Le délégué de Douarnenez a lu une longue lettre de ses mandants, adjurant les pêcheurs de la côte méditerranéenne de prendre des mesures immédiates contre les arts traînants, c'est-à-dire les chaluts et filets qui sont promenés au fond des eaux en râclant du large vers la terre. Ces filets très destructeurs dévastent les fonds de pêche.

M. Flaissières, ancien maire de Marseille, a prononcé un discours dans le même sens que le délégué de Douarnenez.

Les délégués se sont prononcés pour la suppression des arts traînants.

Le congrès, dans sa séance de l'après-midi, a nommé un délégué par département. Les délégués désignés ont reçu mandat de se rendre à Paris pour rendre compte des décisions prises par le congrès.

LA MUSIQUE

Concerts au Châtelet et au Nouveau-Théâtre. — Le deuxième acte d'*Alceste* à la Schola Cantorum. — Gluck et Rameau. — Les quatuors français et les quatuors allemands. — Les *chansons de Bilitis*, de M. Claude Debussy, et Mlle Lucienne Bréval.

Hier, deux concerts d'intérêt à peu près égal sollicitaient les personnes que le printemps ne détourne point encore d'entendre de la musique le dimanche. Au Châtelet, M. Mlynarski, chef d'orchestre de la Société philharmonique de Varsovie, dirigeait diverses œuvres de compositeurs polonais. Au Nouveau-Théâtre, M. Richard Strauss dirigeait des œuvres de M. Richard Strauss. J'ai, pour vous en parler, choisi ce dernier concert: je ne saurais affirmer que le choix ait été fort heureux. Ce n'est point que la *Vie d'un héros*, avec quoi les Parisiens ont fait connaissance il y a trois ans, ait paru perdre de son prix et de son intérêt. La force de vie qu'elle possédait n'a point diminué, non plus que l'attrait d'une instrumentation extraordinairement neuve, riche et diverse. La première partie, qui symbolise le caractère du Héros, a toujours une fierté et une vigueur singulières, et elle est admirablement écrite pour les cordes. La deuxième, les ennemis du Héros, est comme autrefois bien bizarre et grimaçante; la troisième, la compagne du Héros, agaçante par la pauvreté de son idée et l'indiscrète abondance de ses traits de violon; la quatrième, le Héros sur le champ de bataille, terrible par sa longueur, sa confusion, son tapage, et la guerre impitoyable que s'y font des tonalités hostiles; la cinquième, les travaux pacifiques du Héros, où défilent les thèmes de toutes les œuvres antérieures de M. Richard Strauss, parfaitement inintelligible à quiconque ne connaît pas ces œuvres par cœur; la sixième enfin, le recueillement du Héros désabusé du monde, véritablement belle et émouvante. Mais tout cela était déjà connu. Les autres ouvrages inscrits au programme ne l'étaient point; par malheur, ils offraient un intérêt beaucoup moindre. Le premier: *Italie*, est une symphonie descriptive en quatre parties, œuvre de jeunesse de M. Richard Strauss, où çà et là apparaissent quelques-unes de ses qualités futures, mais où les idées sont d'une vulgarité fâcheuse, et la couleur assez facile et conventionnelle. L'autre morceau, une scène d'amour extraite de l'opéra *Feuersnot*, était simplement incompréhensible, tel qu'il a été exécuté au Nouveau-Théâtre. Il est probable en effet que dans cette scène d'amour il y a des amoureux, que ces amoureux chantent, et chantent des choses qui font comprendre leur état d'âme, et le drame dont ils sont les acteurs. Hier, il n'y avait pas de chanteurs; l'orchestre seul parlait, et ce qu'il disait manquait prodigieusement de clarté. Impossible d'apercevoir la structure musicale de cette scène, qui sans doute ne s'explique que par des raisons dramatiques, lesquelles demeuraient ignorées; impossible de saisir le pourquoi de certains fracas tonitruants et subits, qui frappaient de surprise toute la salle. C'était une obscurité impénétrable, c'étaient des ténèbres opaques. Mais ténèbres bruyantes effroyablement: une nuit sur un volcan en éruption.

La *Schola cantorum* a exécuté samedi le deuxième acte d'*Alceste*. Vous savez déjà que, depuis le dix-huitième siècle, un des plus grands défauts d'*Alceste*, un de ceux qui nuisent le plus à son succès sur la scène, c'est l'extrême inégalité du premier acte et du suivant. Cette inégalité tient avant tout au drame. La situation du premier acte est belle, et le sacrifice volontaire d'Alceste est émouvant. Le deuxième acte est extrêmement languissant. Alceste n'est pas encore morte, mais Admète est déjà guéri. Il est tout heureux de se sentir revivre, et sa joie n'est pas dépourvue de comique. On lui conte qu'un héros inconnu est mort pour lui; et sans doute il déclare d'abord qu'il n'acceptera pas un tel dévouement; mais ses scrupules s'évanouissent sans trop de difficulté. Plus tard, il apprend que ce héros inconnu n'est autre qu'Alceste elle-même, il se révolte, comme il convient, et on l'approuve; mais on ne peut aller jusqu'à s'intéresser vivement à son sort. Alceste est assurément plus intéressante. Mais enfin, elle a décidé de mourir dès la fin du premier acte; on la tient pour morte depuis ce temps-là, et une situation qui se répète indéfiniment devient de moins en moins forte et touchante. Tout cela fait que la tragédie lyrique d'*Alceste* risque de paraître fastidieuse au théâtre. Ses défauts sont moins sensibles au concert, car l'inégalité musicale des actes est moins grande que l'inégalité dramatique. Et cependant là aussi il y a inégalité. Le premier acte est presque tout entier formé par trois morceaux illustres, dont la force, la noblesse ou l'émotion n'ont guère été dépassées. Gluck, en d'autres ouvrages, a parfois écrit des choses aussi belles que celles-là, mais non de plus belles; dans *Alceste* même, il n'a pu s'élever de nouveau à la hauteur qu'il avait d'abord atteinte: le deuxième acte paraît faible, si on le compare au premier. Mais si on ne le compare point, si l'on écarte le souvenir de *Non, ce n'est pas un sacrifice*, on lui trouve encore des beautés singulières. Quelques chœurs et quelques ballets paraissent un peu insignifiants; et les récitatifs dialogués d'Admète et d'Alceste sont parfois assez monotones. Mais d'autres ballets et d'autres chœurs sont fort agréables, et la plus grande partie du rôle d'Alceste a des accents d'une tendresse ou d'un pathétique admirables. Le personnage de la reine infortunée a été tenu avec quelque froideur, mais un bon style et une voix juste, par Mme Jeanne Raunay. Le jeune orchestre et les chœurs de la *Schola*, dirigés à merveille par M. d'Indy, se sont bien acquittés de leur tâche.

J'ai reçu des lettres où l'on s'étonne que j'aie paru trouver la musique de Gluck moins nourrie et moins pleine que celle de Rameau, que j'aie parlé de sa faiblesse et de sa pauvreté. Et l'on me demande s'il est « bien nécessaire de sacrifier Rameau à Gluck »; si l'on ne peut « préférer à la fois Gluck et Rameau » et « se dispenser de les classer dans un ordre fictif. » Mes correspondants m'ont mal lu, ou je me suis mal fait entendre. Il ne s'agit pas du tout de sacrifier Gluck à Rameau, ni de les classer dans un ordre fictif, mais seulement de les définir l'un et l'autre, et de distinguer ce qui revient à chacun d'eux, et l'influence qu'ils eurent sur les destins de la musique française. Pendant longtemps Gluck a accaparé tous les mérites et tous les talents. La renommée de Rameau s'était éteinte, ses ouvrages étaient presque inconnus; il semblait que l'opéra classique fût l'œuvre de Gluck seul, et que ses prédécesseurs n'eussent rien fait. Peu à peu Lulli et Rameau reviennent à la lumière; on s'aperçoit que beaucoup de ce qu'on attribuait à l'auteur d'*Alceste* se trouve déjà, aussi parfait et aussi beau, chez l'auteur d'*Amadis* et chez celui de *Dardanus*; il est naturel que l'on songe à rendre à chacun ce qui lui appartient. On va plus loin; on reconnaît qu'en un domaine au moins, qui est le domaine proprement musical, Gluck n'a pas apporté de progrès, tout au contraire; que la musique française avant lui était plus forte et plus riche qu'elle n'a été après lui; qu'ainsi son action a été moins favorable qu'on ne le croit; qu'en tout cas, féconde et bonne à l'égard du drame, elle n'a pas été aussi heureuse à l'égard de la musique, et qu'ainsi avantages et dommages se balancent peut-être; ce n'est point du tout là « faire campagne pour Gluck contre Rameau », ni « injurier » Gluck; c'est, à mesure que s'éclaire l'histoire musicale du dix-huitième siècle, délimiter et préciser le talent et le rôle de deux grands hommes. Ces talents et ces rôles ont été fort divers. L'erreur était, en les croyant semblables, d'attribuer à Gluck le premier rang et la souveraineté. La vérité a été fort bien exprimée dans les lignes que voici: « Rameau rénova la musique de son temps, sans viser à lui donner un art théâtral nouveau. Gluck ne prétendit à rien, qu'au titre de révolutionnaire dramatique. Ce sont deux gloires différentes: elles s'équivalent (1). »

Il m'est plus d'une fois arrivé de regretter que nos sociétés de musique de chambre fussent ordinairement si loin de posséder dans l'exécution cet ensemble et cet équilibre, dans l'interprétation cette intelligence réfléchie et cette unité intime, qui sont les qualités essentielles de leurs rivales d'outre-Rhin. Ce regret a fâché plusieurs personnes, amateurs ou musiciens qui m'ont invité, pour me convaincre de mon erreur, à aller entendre tel ou tel quatuor français, digne à leur gré des meilleurs quatuors de l'Allemagne. J'ai fait comme on me conseillait; si je ne vous ai point parlé de ces expériences, c'est que le résultat en était le plus souvent médiocre, et qu'il était inutile, en le proclamant, de contrister des gens qui font de leur mieux. La comparaison ne servait qu'à montrer avec plus d'évidence la supériorité, non point seulement du quatuor Joachim, inspiré par un grand artiste et vraiment animé de l'esprit des maîtres, mais aussi du quatuor Rosé, par exemple, ou du quatuor Herrmann: près de ceux-ci, nos quatuors paraissaient pour la plupart jouer à l'aventure, bornant leur ambition à une certaine exactitude matérielle dans la note et dans la mesure; et leurs exécutions ressemblaient à des lectures à première vue. Cependant il faut heureusement faire quelques exceptions; parmi nos sociétés de musique de chambre, il en est qui par leur travail, leur zèle et leur soin approchent des sociétés allemandes, et les atteindront peut-être un jour. Tel est le quatuor que dirige M. Hayot et tel est celui que dirige M. Sechiari. Ce dernier donnait vendredi une séance où il faisait entendre le douzième quatuor de Beethoven, et le merveilleux quatuor en *si* bémol de Mozart. L'interprétation de Beethoven, juste et fidèle sans doute, a manqué d'ampleur et de force; mais mieux vaut ce respect timide que la familiarité téméraire avec laquelle, ailleurs, on traite le plus formidable des maîtres. L'interprétation de Mozart a été charmante; l'*andante* a eu la grâce et la liberté, le *finale* la finesse et la vivacité qui convenaient. Des qualités de cette sorte, chez un jeune quatuor, sont d'agréable présage pour l'avenir... Au même concert, Mlle Lucienne Bréval chantait deux des mélodies que M. Debussy a écrites sur les *Chansons de Bilitis*, de M. Pierre Louÿs: la *Chevelure* et le *Tombeau des Naïades*; et le succès éclatant qu'elles ont obtenu était fait pour plaire aux amis de *Pelléas et Mélisande*. Rien ne peut, mieux qu'une telle interprétation, montrer tout ce qu'il y a de force et de passion intérieures dans cette musique délicate et sans fracas. Mlle Bréval ne la dit point, comme il arrive souvent, du bout des lèvres et d'un petit air indifférent; elle la chante avec toute la richesse de sa voix et la sincérité de son sentiment. Et nulle part ce chant large et profond ne dépasse la musique; mais il la remplit; il l'exprime tout entière; c'est l'harmonie parfaite et l'union intime de l'œuvre et de l'interprète. C'est, dans le *Tombeau des Naïades*, toute la grâce, toute la mélancolie et la joie mêlées de l'hiver et du soleil; c'est, dans la *Chevelure*, toute l'ardeur et la langueur de l'éveil de la volupté et de l'amour, la « fleur du désir troublant le cœur », dont parle un poète de l'*Anthologie*. Cette langueur voluptueuse reste toujours noble, comme cette grâce et cette tristesse sont simples et sans manière. Si grand que soit ici l'art du chant, si souple et si nuancée que soit la voix, l'artifice n'y paraît jamais, les nuances de la diction paraissent naître naturellement des nuances du sentiment intérieur. Et rien dans cette interprétation n'est dramatique mal à propos; tout est intimement et profondément lyrique. Je vous ai assez souvent parlé des qualités qu'il faut à l'interprétation du *lied*, pour que vous les reconnaissiez ici: Mlle Bréval est une des deux plus admirables interprètes de *lieder* qui soient aujourd'hui; l'autre se nomme Lilli Lehmann.

PIERRE LALO.

(1) M. Paul Dukas: *Chronique des Arts*